

LA LANGUE MATERNELLE DANS LA RELIGION

LA Sacrée-Congrégation de la Consistoriale vient de publier, à la date du 22 février dernier, une lettre importante sur les secours spirituels à donner aux émigrants italiens. Parce que ces émigrants se dirigent surtout vers les ports d'Amérique, c'est aux évêques d'Amérique que cette circulaire est adressée. Et parce qu'elle confirme nos convictions sur la nécessité d'enseigner et de prêcher la religion dans la langue propre des fidèles, nous croyons utile de publier cette lettre presque en entier.

Nous prenons pour admis que ce que ces immigrants italiens sont en droit de réclamer, relativement à la langue, de ceux qui veulent les diriger dans les voies du salut, tout catholique, à quelque nationalité qu'il appartienne, peut également le réclamer.

“ Comme les Italiens, en grand nombre, écrit la Consistoriale, émigrent chaque année, dans diverses régions de l'Amérique, il arrive que beaucoup d'endroits et de villes en sont remplis. Bien qu'ils se fassent, en ces régions, un domicile passager, il importe que les Ordinaires des lieux où ils demeurent, puisqu'ils sont tous catholiques, en prennent grand soin. Il faut donc qu'ils ne manquent d'aucuns secours nécessaires à leur salut et que ces âmes rachetées par le sang divin ne périssent pas misérablement ; ce qui causerait un grand dommage à la religion catholique tant en Italie qu'en Amérique.

“ Plusieurs évêques, à la vérité, ont compris ce devoir et par leurs efforts dans ce sens ont bien mérité de l'Eglise et de Dieu. La tâche, nous le savons, n'est pas sans difficultés. Personne n'ignore, en effet, que ces émigrants sont en majo-